

DÉCISION

**WPR/RC67 (2) PROGRAMME SPÉCIAL DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT
ET DE FORMATION À LA RECHERCHE EN REPRODUCTION
HUMAINE : COMPOSITION DU COMITÉ DES POLITIQUES ET DE LA
COORDINATION**

Le Comité régional, notant que le mandat du représentant du Gouvernement du Brunéi Darussalam, en qualité de membre, dans la catégorie 2, du Comité des politiques et de la coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, expire le 31 décembre 2016, choisit les Fidji pour désigner un représentant qui siégera au Comité des politiques et de la coordination pour une période de trois ans, allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Huitième séance, 13 octobre 2016